

Signataire : Leonard Ferati

Date de dépôt : 27 septembre 2024

Question écrite urgente

Y a-t-il un service d'animation le week-end et les jours fériés dans tous les EMS de Genève ?

L'animation en EMS (établissement médico-social) consiste à proposer des activités variées et adaptées aux résidents, souvent des personnes âgées ou en situation de dépendance, dans le but de favoriser leur bien-être global. Elle prend plusieurs formes, telles que des ateliers créatifs, des jeux, des activités physiques douces, des sorties ou des moments de convivialité comme des discussions ou des séances musicales.

L'animation remplit plusieurs fonctions nécessaires au bien-être des résidents :

- Maintien des capacités cognitives et physiques : en stimulant la mémoire, l'attention ou la coordination motrice, les activités permettent de ralentir la perte des capacités fonctionnelles des résidents.
- Prévention de l'isolement social: l'animation favorise les interactions sociales et les échanges entre les résidents, les aidants et les animateurs, ce qui permet de prévenir la solitude et de créer du lien social.
- Renforcement du bien-être émotionnel : les activités offrent des moments de plaisir et de détente, aidant à réduire l'anxiété, la dépression et les sentiments de frustration liés à la dépendance.
- Valorisation de l'individu : participer à des activités permet aux résidents de se sentir actifs et utiles, ce qui renforce leur estime de soi et leur sentiment d'appartenance à la communauté de l'EMS.
- Amélioration de la qualité de vie : l'animation contribue à rythmer la journée des résidents, à apporter de la diversité dans leur quotidien et à favoriser leur épanouissement.

QUE 2127 2/2

En somme, l'animation en EMS joue un rôle essentiel non seulement dans le maintien des compétences, mais aussi dans la création d'un environnement social et émotionnellement enrichissant pour les résidents. C'est pourquoi chaque EMS du canton devrait être doté d'un service d'animation compétent, formé chaque jour de l'année.

Je remercie d'avance le Conseil d'Etat de sa réponse détaillée aux questions suivantes :

- Combien d'EMS y a-t-il à Genève ?
- Est-ce que tous les EMS disposent d'un service d'animation?
- Si oui, pourrait-on avoir un tableau avec la quantité de personnel dans les services d'animation par EMS et leur dotation?
- Est-ce que lesdits EMS ont un service d'animation assuré durant les week-ends et les jours fériés ?